

DIAGNOSTIC DES TYPES DE MOBILITE

D'après différentes enquêtes et études menées préalablement sur le territoire et d'après les entretiens menés auprès des élus et acteurs locaux



**L'EUROPE S'ENGAGE
L'OCCITANIE AGIT**



PROJET COFINANCE PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

TRANSPORTS COLLECTIFS

(ligne régulière et TAD)

Services existants

Liaison permanente liO entre Florac et Alès via la RN106 depuis décembre 2022. Un aller et 2 retours le mardi et jeudi de novembre à avril, aller à 9h25, retour à 12h10 et 18h. Un aller-retour lundi-samedi d'avril à octobre, aller à 9h25, retour à 12h10 + un retour à 18h mardi et jeudi. pas de bus les jours fériés

Liaison permanente entre Florac et Mende via Ispagnac. du lundi au samedi : un aller à 7h , un retour à 12h + du lundi au vendredi : un aller à 13h (du 1/11 au 14/4) ou 13h20 (du 15/4 au 31/10), un retour à 17h30. pas de bus les jours fériés

TAD mis en service en septembre 2023 entre La Vernède (Bédouès-Cocurès) et Florac : 1 A/R le mardi (matin/soir) et 1 aller (matin) et 2 retours (midi/soir) le jeudi et entre Barre des Cévennes et Florac : 1 A/R le jeudi matin/midi. Deux autres lignes n'ont pas reçu d'offre de prestataire. TAD de la CC CML en attente du fait de problèmes internes de RH.

Constats et besoins

Sur la ligne régulière Mende – Alès :

Ligne Florac – Mende avec une bonne fréquentation. Critique sur la durée du trajet à cause du détour par le Valdonnez.

Mise en place de la ligne vers Alès apprécié mais des critiques sur la fréquence et les horaires seulement adaptés à une frange de la population. Besoin des travailleurs non satisfait (surtout pour le tronçon Ispagnac > Florac et le tronçon à partir du col de Jalcreste > Alès)

Pas de retour pour les habitants de la CML devant se rendre à Florac.

Pas assez de fréquentation sur le nouveau tronçon Ispagnac – Alès.

Fiche horaire ligne 251 difficile à lire et à comprendre et confusion sur le numéro de ligne : 251 ou 252 variant selon les supports.

Pas d'arrêts clairement identifiés avec de la peinture ou des panneaux, pas de fiches horaires affichées

Sur le reste du territoire et de manière générale :

Retard pour la mise en place des TAD dus à des problèmes internes de RH

Pas de lignes en dehors de la RN (besoin qui devrait être en partie comblé avec les futurs TAD)

Certains bus scolaires où il reste des places et des voyages retour à vide qui pourraient être exploités

Complexité de la procédure pour accéder aux bus du secondaire

Communication sur l'existant insuffisante

Points de vigilance

Seule compétence de la Région, en partenariat avec la communauté de communes dans le cas du Transport à la Demande

Faible densité

Routes difficiles, longues distances

Pôles d'attraction différents selon les bassins de vie (Florac, Meyrueis, Mende, Alès, St Jean du Gard et Génolhac)

Freins

Coût de déploiement du TAD

Difficulté à trouver un transporteur pour du TAD

Complexité pour l'utilisation du transport scolaire par le grand public

Doute sur l'utilisation du service par la population s'il y a des fortes contraintes horaires

Difficulté de trouver des horaires qui fassent l'unanimité

Enjeux

Diminution des gaz à effet de serre dans un contexte Parc National

Un service calibré en termes de coût et des besoins

Une coordination de la Région et du territoire pour calibrer les services

Une communication effective et efficace

Désenclavement de la population

VELO

Services existants

Service de prêt de vélos à assistance électrique par la CC CML et par quelques communes de la CC GCC (Florac, Meyrueis, Hures la Parade, Ispagnac) :

- Pour les communes de la CC GCC : Service disponible pour les habitants ou les personnes travaillant dans ces communes. Conditions de location variables d'une commune à une autre (environ 40€/mois)
- Pour la CC CML : Service disponible à tous les habitants de la Communauté de Communes. Vélos disponibles dans certains points de retrait : Pont de Montvert, Vialas, le Collet de Dèze, Ste Croix VF, St Etienne VF, St Germain de Calberte. Des vélos devraient être transférés du Collet de Dèze à St Michel de Dèze et StMartin de Boubaux suite à la demande des habitants de ces communes. Location pour 4 semaines à 60€ à réserver via une plateforme de gestion du parc de vélo (Lokki). 1 jours de collecte/remise par mois dans chaque bourg. Assouplissement du système en cours de réflexion.

Quelques acteurs sur le territoire proposant de la location, de la vente et de la réparation, notamment la Maison du Vélo à Florac et Vélophélie dans la Vallée Française et le Mont Lozère. Pas de prestataire dans les Hauts Gardons. D'autres prestataires sur les volets touristiques (moniteur, location) seulement en été.

Un projet de vélo école itinérante en cours géré par l'ALM : cours de remise en selle, sensibilisation aux VAE, SRAV, appui / conseil aux collectivités pour leurs projets en lien avec le vélo

Constats et besoins

Pratique de loisirs sur route et VTT par les habitants (pratique variable selon les zones)

Un pôle où il y a une pratique quotidienne notable (Florac)

Des pôles où il y a de plus en plus de pratique (ex Ispagnac, Vialas, St Germain de Calberte)

Des pôles où il y a peu de pratique par les habitants

Des contraintes géographiques peu encourageantes et sécurité des itinéraires : dénivelé, routes étroites, routes trop fréquentées par des voitures ou poids lourds, éloignement des bourgs

Une demande de la population de sécuriser la pratique

Une voie verte en cours de réalisation sur 45 km d'Est en Ouest (Florac – Ste Cécile d'Andorge (Gard))

Achat d'un VAE ou vélo cargo difficilement accessible en termes de coût

Sensibilisation de la population nécessaire sur la faisabilité de certains trajets

Apprentissage de la pratique sur la route et de l'accompagnement des enfants par les parents

Manque d'équipement de stationnement

Points de vigilance

Routes appartenant au Conseil Départemental de la Lozère ou à la Direction Interdépartementale des Routes

Ampleur des investissements par rapport à la population impactée

Les usagers sont-ils sensibilisés aux équipements de sécurité ?

Freins

Financement d'études

Financement d'investissements

Freins psychologiques à la pratique

Dangerosité réelle sur certains axes

Enjeux

Perception du vélo comme étant un mode de transport alternatif pour certains types de trajets

Sécurité des cyclistes

Diminution des gaz à effet de serre

Désenclavement de certains publics

Attractivité du territoire pour les habitants et les touristes

COVOITURAGE

Services existants

Utilisation des réseaux sociaux (WhatsApp et Signal)

Quelques panneaux d'affichage

6 aires de covoiturage gérées par le Conseil Départemental de la Lozère

Pratique solidaire dans les hameaux, certains villages et avec la famille sur place

Application Liane en cours de développement

Constats et besoins

De moins en moins d'autostop (pratique remplacée par le covoiturage organisé ?)

17 aires informelles identifiées par les élus comme étant utilisées par les habitants (ex larges renforcements, parkings publics classiques)

Des projets de création de nouvelles aires par les élus locaux

Unanimité sur l'intérêt du covoiturage dans le Sud Lozère, y compris pour les seniors

Pratiqué pour rendre service, diminuer les coûts et diminuer les gaz à effet de serre

Couverture réseau mobile inégale, avec des zones blanches

Communication peu développée autour des groupes des réseaux sociaux, des panneaux d'affichage...

Accès à ces groupes confidentiels (il faut connaître quelqu'un qui y est pour y avoir accès)

Points de vigilance

Accès des personnes âgées au numérique

Refus du numérique par certaines personnes

Zones blanches

Freins

Frein psychologique

Manque d'outils efficaces ayant suffisamment d'offres

Manque de connaissance des outils existants

Accès au numérique

Partage de la vie privée

Spontanéité des déplacements

Habitat très dispersé

Enjeux

Diminution des gaz à effet de serre

Désenclavement de certains publics

Palliation aux manques de transports collectifs

Levée des freins psychologiques liés au covoiturage

Outil efficace disponible au plus grand nombre

AUTOPARTAGE / MISE A DISPOSITION DE VEHICULES

Services existants

Des véhicules mis à disposition par des associations pour du public en difficulté pour accéder à l'emploi ou une formation

Pas d'initiatives connues d'achat groupé de véhicule entre particuliers

Constats et besoins

Service des associations sous utilisé (pourquoi ?)

Pas de service de location de voiture et d'utilitaire accessible au grand public dans le Sud Lozère

Des besoins ponctuels de véhicules particuliers (ex break, mini van, avec attache remorque + la remorque)

Une réflexion en cours au niveau départemental par le CD48

Points de vigilance

Evaluation du besoin réel

Maintenance technique et gestion de la flotte

Coût d'un véhicule sans permis

Assurances

Stockage des véhicules de prêt

Gouvernance du système de prêt de véhicule ou d'autopartage

Freins

Source de conflits entre usagers

Respect des véhicules par les usagers

Coût

Quelle structure porteuse

Evaluation du besoin

Enjeux

Connaissance de cette possibilité de posséder un véhicule par le grand public

Gestion et maintenance d'un service d'autopartage public ou associatif

Disponibilité de véhicules particuliers pour des besoins occasionnels dans le Sud Lozère

SERVICES ET COMMERCE AMBULANTS

Services existants

Des commerces alimentaires desservent certains villages : épicier, boulanger, boucher

D'autres types de commerces ambulants existent mais sont répartis de manière inégale (ex coiffeur, pédicure)

Des services ambulants peuvent exister : bibliobus, permanence médico-sociale...

Des épiciers ayant leur magasin dans le bourg livrent les courses à de fidèles clients âgés (mais il faut parfois d'abord se déplacer pour acheter les produits sur place)

Constats et besoins

Ces commerces s'arrêtent souvent dans ces villages car ils sont sur leur route pour se rendre à des marchés

Certains villages n'ont pas de service ni de commerce ambulant

Services médicaux parfois insuffisants (médecins refusant de se déplacer)

Soins personnels pas forcément existants

Maison France Services n'est pas présente sur tout le territoire. Projet de déployer des permanences ambulantes en réflexion ;

Livraison de médicaments

Points de vigilance

Dépend d'initiatives privées

Rentabilité si service privé

Utilisation réelle du service par les habitants

Freins

Evaluation des besoins

Coût d'une entreprise de cette sorte et coût répercuté sur le consommateur

Comment inciter au développement de ce type de services

Enjeux :

Evitement de déplacements

Maintien à domicile des personnes âgées
facilité

MOBILITE TOURISTIQUE

Services existants

Navettes touristiques sur les axes à forte fréquentation touristique (Florac – Gorges du Tarn - le Rozier, Florac – Pont de Montvert, Meyrueis – Causse Méjean - Ste Enimie - Mende). Tous les jours (sauf Meyrueis Mende du lundi au vendredi) 3 A/R, juillet-août

Hausse de fréquence de la ligne liO Ispagnac – Alès. Un aller-retour lundi-samedi d'avril à octobre, aller à 9h25, retour à 12h10 + un retour à 18h mardi et jeudi. pas de bus les jours fériés

Constats et besoins

Tourisme de masse très resserré dans le temps et l'espace

Problèmes de stationnements dans les villages

Problèmes de partage de voies (lenteur, taille des véhicules, parking anarchique)

Vitesse et bruit des motards

Enclavement du territoire / pas de desserte depuis Génolhac, St Jean du Gard

Manque de services annexes (ex diversité des carburants, bornes de recharges)

Navettes uniquement en juillet et août donc pas de desserte sur les ailes de saison (mai à octobre)

Aucun transport en commun dans les Cévennes en été

Signalétique sur les dangers de la route à développer sur certains tronçons (vitesse des motards, largeur de route, danger des virages ou des rétrécissements)

Points de vigilance

Image du territoire qui est diffusée (nature sauvage) face à la massification du tourisme, notamment dans les Gorges du Tarn

Navettes du ressort de la Région

Beaucoup de routes départementales

Problème très ponctuel dans l'année

Freins

Coût des navettes

Foncier pour le stationnement

Impossibilité technique d'élargir les routes

Enjeux :

Attractivité du territoire pour les touristes

Confort des habitants lors du pic saisonnier